

Belleterre, 13 juin 2017

À une assemblée régulière du conseil de la ville de Belleterre tenue au lieu ordinaire de ses sessions ce 13e jour de juin 2017 et à laquelle sont présents :

Diane Lefebvre, Guylaine Breton, Michel Audet, Roger Nantel, Nathalie Savard, Cécile Pichette

Tous formant quorum sous la présidence du maire monsieur **Bruno Boyer**, il est dix-neuf heures trente.

Huis-clos de dix-neuf heures à dix-neuf heures trente

17-06-01 Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant ouvert le point affaires nouvelles.

17-06-02 Adoption du procès-verbal;

Les conseillers ayant pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 9 mai 2017, il est proposé par Guylaine Breton et accepté à l'unanimité que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que présenté.

17-06-03 Adoption des comptes et salaires du mois de mai 2017 :

Il est proposé par Michel Audet et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les comptes de mai 2017 déjà payées au montant de 4188.78\$ et les comptes à payés au montant de 10428.77\$ vérifié par le maire Bruno boyer et la conseillère Diane Lefebvre ainsi que les prélèvements au montant de 4894.67\$ et les salaires nets au montant de 6540.31\$ soient acceptés et payés.

Je, soussignée, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus sont projetées par le conseil.

Signé à Belleterre, 13 juin 2017

Secrétaire-Trésorière

Période de question

Question de monsieur Pierre Phillips concernant les abris sommaires (nous lui disons que nous en parlons au prochain point)

17-06-04 Règlement de zonage art.4.7 bâtiments temporaires:

Selon l'article 4.7-3 les abris d'autos amovibles sont prohibés entre le premier mai et le premier octobre.

Selon ce règlement la municipalité peut prévoir des assouplissements en regard des normes et obligations relatives au lotissement et à la

construction, lorsqu'il s'agit d'usages temporaires et pour atteindre les objectifs poursuivis par ces normes et obligation

Il est proposé par Roger Nantel et résolu à l'unanimité des conseillers de permettre les abris aux conditions suivantes : que celui-ci ne soit pas à l'avant de la maison, ni dans l'entrée pour autos et qu'il ne dépasse pas le devant de la maison. Il faut également qu'il soit propre et sécuritaire. En tout temps, la ville peut demander le retrait si un citoyen ne respecte pas ces exigences.

17-06-05 **Lettre reçu de Madame Lucie Manseau :**

Madame Manseau a envoyé une lettre de la ville pour demander 2 semaines de salaires puisqu'elle n'a pas réintégré son poste au terrain de camping. Il est à noter que lors de la réunion du conseil tenu le 14 mars 2017, les membres du conseil avaient décidé de réafficher le poste à tous les ans et que madame Manseau n'a pas donné son nom.

Par conséquent, il est proposé par Nathalie Savard et résolu à l'unanimité des conseillers de lui payer ces 2 semaines de salaires obligatoires selon l'article 82 des normes du travail.

17-06-06 **Emploi Terrain de Camping :**

Suite à la rencontre de monsieur Ethier le 5 juin 2017,

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité d'engager Monsieur Alain Ethier comme employé au terrain de camping. Monsieur Ethier sera payé 13\$ l'heure pour 40 heures semaine. Le salaire de Monsieur Ethier est payé à l'aide d'une partie de la subvention salariale avec Emploi Québec. Il a débuté le 12 juin.

17-06-07 **Emploi étudiant:**

Suite à la parution de la petite annonce dans la poste pour la recherche d'un étudiant pour faire l'entretien des terrains de la ville et que nous avons eu 2 noms, tous les conseillers ont été contacté par téléphone.

Il est proposé par Guylaine Breton et accepté à l'unanimité d'engager Mademoiselle Vanessa Bernier Gallant au salaire de 12.00\$ l'heure pour 30 heures semaine pour faire l'entretien des terrains et fleurs. Mademoiselle Bernier a débuté le 5 juin 2017.

17-06-08 **75e anniversaire de la Ville de Belleterre :**

Il est proposé par Michel Audet et accepté à l'unanimité de faire la location de 2 jeux gonflables chez Crapule et malcommode d'Amos pour amuser les enfants le 22 juillet. Crapule et malcommode offre aussi le service de vente de slush, popcorn et barbe à papa.

Les deux jeux choisis sont le vertical rush et le royaume de crayon. Si la température n'est pas avec nous, nous avons la possibilité de mettre les jeux dans le curling et nous devront choisir 2 jeux pour remplacer le vertical rush.

17-06-09 **Demande de lettre appui du Centre Multifonctionnelle de l'Est Témiscamingue pour leur projet présenté au programme nouveaux horizons pour aînés :**

Il est proposé par Roger Nantel et accepté à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la lettre d'appui pour leur projet.

17-06-10

Demande de l'Âge d'Or:

L'Âge demandait que l'on coupe leurs gazons

Il est proposé par Nathalie Savard et accepté à l'unanimité de ne pas tondre leur gazon.

Discussion sur les trottoirs (nous allons vérifier combien coute un camion à ciment)

17-06-11

Cimetière :

Il est proposé par Cécile Pichette et accepté à l'unanimité de continuer dans le projet des cimetières avec les autres municipalités afin de connaître les couts liées à la cartographie et la détection souterraine. Nous déciderons plus tard si nous continuons.

17-06-12

Contrat de déneigement d'hiver:

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité de demander des soumissions à Transport D. Barrette et Fils et à transport Lambert pour des soumissions pour le contrat de déneigement d'hiver. Une lettre leur sera envoyée par la poste pour le demander de soumissionner.

17-06-13

Comité Action citoyen :

Il est proposé par Guylaine Breton et accepté à l'unanimité de fermer la charte ainsi que le compte de banque du comité puisque nous nous en servons plus. Le reste de l'argent disponible au compte sera redonné à la ville.

17-06-14

Bois R.E.L. :

Considérant le bon prix fait par Transport Symkam, soit de 65.00\$ plus taxes du voyage de bois :

Il est proposé par Michel Audet et accepté à l'unanimité de faire ramasser une dizaine de voyage pour commencer et de vérifier combien il en resterait à ramasser et la Directrice générale jugera si on ramasse le tout.

Discussion sur le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

17-06-15

Commandite feux d'artifice pour la St-Jean Baptiste :

Il est proposé par Nathalie Savard et accepté à l'unanimité de faire l'achat pour un montant d'environ 500.00\$ de feux d'artifice pour la soirée de la St-Jean Baptiste organisé par le club de curling. Le maire se chargera de les acheter.

17 06-16

Demande Alfa-Témis :

Alfa-Témis a fait une demande pour avoir un local gratuitement pour organiser des activités pour les enfants de 12 ans et moins dans la municipalité. Ils feront leur propre ménage et entretiendrons les lieux.

Il est proposé par Cécile Pichette et accepté à l'unanimité de leur laisser le sous-sol de l'église pour permettre aux enfants de bouger aisément lors de journée de pluie.

Discussion sur le projet en cour de l'eau potable

Discussion sur le parc (un prix sera demandé pour des 6x6 pour le contour du module

Discussion sur l'essai de traitement de l'eau potable

Discussion sur les bornes fontaines nous allons ajouter des poteaux de chaque côté pour les protéger

Période de question

Aucune question

17-06-17

Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité de clore l'assemblée, il est précisément vingt et une heures vingt lorsque les délibérations prennent fin.

Maire

Secrétaire-Trésorière
Directrice-générale